

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du Vendredi 10 Juillet 2020

Présents : Mmes SANSON Michèle, TOMKOW Annie
MM. ABRAHAM Miguel, BECRET Christian, CARON Etienne, DERAS Thierry, DUMONT Baptiste,
SAINT-SANS Christian, TOMKOW Bernard

Absente excusée et représentée : Mme CALBRY Lydie

Absente non excusée : Mme BEURAIN Nathalie

Secrétaire de séance : M. DUMONT Baptiste

Après avoir lu son discours de prise de fonction, le maire a ouvert la séance à 19h45.

1. DELIBERATION POUR L'ELECTION DU DELEGUE ET DES SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES.

Conformément au décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2020. Afin d'élire leurs délégués et suppléants, les conseils municipaux concernés sont tous convoqués le vendredi 10 juillet 2020.

L'élection des délégués et celle des suppléants se déroulent séparément et à bulletin secret.

1 délégué et 3 suppléants doivent être élus à Dampierre-Saint-Nicolas.

1.1. Election du délégué.

Candidat : M. TOMKOW Bernard

Résultats :

- nombre de votants et de suffrages exprimés : 10

M. TOMKOW Bernard est élu à l'unanimité.

2.2. Election des suppléants.

Candidats : MM. BECRET Christian, DERAS Thierry, SAINT-SANS Christian.

Résultats :

- nombre de votants et de suffrages exprimés : 10

MM. BECRET Christian, DERAS Thierry, SAINT-SANS Christian sont élus à l'unanimité.

Dès la fin du conseil municipal, le résultat de ces votes a été porté à la gendarmerie de Dieppe chargée de dépêcher le soir-même tous les résultats des communes de l'arrondissement de Dieppe à la préfecture de Rouen.

MAIRIE DE DAMPIERRE-SAINT-NICOLAS

2. DELIBERATION POUR LES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES.

	BASE IMPOSITION 2009	TAUX IMPOSITION COMMUNAUX	BASE IMPOSITION PREVISIONNELLE	PRODUITS A TAUX CONSTANTS
Taxe habitation	393 913,00 €	8,59 %	397 400,00 €	34 137,00 €
Taxe foncière (bâti)	275 752,00 €	18,92 %	278 300,00 €	52 654,00 €
Taxe foncière (non bâti)	17 668,00 €	35,76 %	17 800,00 €	6 365,00 €
TOTAL AU BENEFICE DE LA COMMUNE				59 019,00 €

Décision du conseil municipal : **Adopté à l'unanimité.**

3. DESIGNATION DES MEMBRES POUR LES DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNALES.

FINANCES - BUDGET	TRAVAUX - APPELS D'OFFRES	COMMUNICATION INFORMATIONS
TOMKOW Bernard SAINT-SANS Christian BECRET Christian ABRAHAM Miguel BEURAIN Nathalie CALBRY Lydie CARON Etienne DERAS Thierry DUMONT Baptiste SANSON Michèle TOMKOW Annie	TOMKOW Bernard BECRET Christian CARON Etienne ABRAHAM Miguel	CALBRY Lydie DUMONT Baptiste SANSON Michèle TOMKOW Annie
ANIMATIONS FÊTES VIE ASSOCIATIVE	IMPÔTS DIRECTS CCID (Conseil communal des Impôts Directs)	ESPACES VERTS FLEURISSEMENT
CALBRY Lydie SANSON Michèle TOMKOW Annie	TOMKOW Bernard SAINT-SANS Christian BECRET Christian ABRAHAM Miguel BEURAIN Nathalie CALBRY Lydie CARON Etienne DERAS Thierry DUMONT Baptiste SANSON Michèle TOMKOW Annie BOUTEILLER André LEMAITRE François	CALBRY Lydie SANSON Michèle TOMKOW Annie
CNAS Comité National d'Actions Sociales		
SAINT-SANS Christian TROPHARDY Laetitia		

4. CHANGEMENT DE LA CHAUDIERE, DE LA REMORQUE ET DIVERS TRAVAUX.

4.1. Remplacement de la chaudière.

La chaudière de la mairie-école est en fin de vie et nécessite d'être rapidement remplacée.

Dans le cadre de la Transition Ecologique et Solidaire, M. Christian BECRET, en charge du dossier, étudie le remplacement de l'actuelle chaudière fuel par une pompe à chaleur ou tout autre système plus économe en énergie et rejetant moins de CO2. Plusieurs rendez-vous sont d'ores et déjà pris pour obtenir des devis.

4.2. Achat d'une nouvelle remorque.

La remorque utilisée par les employés communaux a 40 ans et doit être remplacée.

M. Christian SAINS-SANS, en charge du dossier propose 3 devis :

- GUERARD	1795,00 € HT livraison offerte
- FLAHAUT	1968,00 € HT livraison offerte
- DIEPPE MOTOCULTURE	2198,00 € HT

Décision du conseil municipal : **Après délibération, le conseil municipal adopte le devis proposé par la société GUERARD.**

4.3. Travaux divers.

- Révision des toitures et gouttières mairie + école :
M. BECRET a déjà pris des rendez-vous avec divers organismes afin d'établir des devis.
- Salle des fêtes : poignée anti-panique qui reste bloquée + robinet du bar à changer.
- Achat d'un banc pour les institutrices à fixer dans la cour de l'école.
Décision du conseil municipal : **Adopté à l'unanimité.**
- Installation d'un brise-vue entre le terrain de M. BASQUE et la cour de l'école demandée par les institutrices en raison de risques éventuels de morsures causés par le chien de M. Basque. Inutile dans l'immédiat car M. BASQUE n'a plus de chien.
- Parution dès le début de la semaine prochaine d'un arrêté municipal interdisant les plongeurs du pont dans la Béthune.
- Mise en place d'une poubelle au pont de la Béthune.
- Finir la peinture extérieure de la salle des fêtes (sera effectué par les agents communaux).
- Deux fenêtres de la cuisine de la salle des fêtes restent à changer. L'entreprise en charge des travaux ne les a pas encore reçues. Retard de livraison dû à la crise sanitaire.

5. ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE.

- Achat d'un PC portable + imprimante pour équiper le bureau du maire.
- Faire un devis pour une connexion réseau bureau du maire / bureau secrétaire.

Décision du conseil municipal : **Adopté à l'unanimité.**

6. COMPTE RENDU DES SYNDICATS.

Ce point de l'ordre du jour a été traité lors du conseil municipal du 03 juillet 2020. Cependant, certaines réunions sont déjà prévues :

- le 15 juillet : réunion du CCFT (Communauté de communes de Falaise du Talou),
- le 17 juillet : réunion du SIEBAVV (base de la Varenne),
- le 20 juillet : réunion du SIVOS (Syndicat intercommunal à vocation scolaire),
- le 21 juillet : SIAEPA de la Béthune (Syndicat des Eaux et Assainissement de la Béthune).

7. QUESTIONS DIVERSES.

- M. le maire propose la création d'une association de type loi 1901 qui permettrait de solliciter l'aide ponctuelle de bénévoles lors de différentes manifestations ou travaux (embellissement du village, nettoyage de l'école pour la rentrée, etc ...). Ces bénévoles seraient assurés par la mairie.
Faire établir un devis par GROUPAMA, assureur actuel de la mairie.
- Dans le cadre de la commission "Espaces verts- fleurissement", Mme SANSON Michèle souhaiterait que la nouvelle équipe, désormais responsable de l'embellissement et du fleurissement du village, rencontre les employés municipaux afin de définir avec eux un calendrier d'organisation au moment des différentes plantations.
- M. CARON Etienne souhaiterait qu'une visite des locaux techniques de la mairie soit organisée pour tout le conseil municipal afin de connaître l'état du matériel existant et de pouvoir prendre des décisions pour son renouvellement en toute connaissance de cause.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h55.

Le secrétaire de séance,

Le maire,

M. DUMONT Baptiste

M. TOMKOW Bernard